



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM LE GOSIER IMMEUBLE LE CONSUL ROUTE DE MONTAUBAN 97190 LE GOSIER

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Didier PIERRE VICTOR, gérant de la société A.P.V., S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe RUELLA FAUCONNIER 97123 BAILLIF, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Guyène ARBAU RUELLA FAUCONNIER, 97123 BAILLIF
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €
2e associé	Didier PIERRE VICTOR RUELLA FAUCONNIER, 97123 BAILLIF
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 04 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé
[Signature]
M. PIERRE-VICTOR

Willy BEAUZEMONT
Chargé d'affaires professionnels

CCM LE GOSIER
5 rue Roger ZAM - 97190 LE GOSIER
Tél.: 0 820 817 817 (Service 0,12€/min + prix appel)
Siret : 498 280 198 00019
ORIAS n° 07 003 758 affiliée à la CFCM

JST06